



MÉCANISME POUR LA STABILISATION DE LA RÉGION DU LIPTAKO GOURMA

Fenêtre du Burkina Faso



SOMMAIRE

- 2 | ÉDITORIAL
- 3 | 3^E SESSION ORDINAIRE DU COMITÉ DE PILOTAGE NATIONAL DE LA STABILISATION
- 4 | TENDANCES DE LA STABILISATION EN CHIFFRES
- 6 | LES DYNAMIQUES DE CONFLITS DANS LES RÉGIONS DU FASO : POINT D'ENTRÉE POUR LA STABILISATION
- 9 | LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE (TGI) DE DORI : UN ENJEU DE STABILISATION !
- 11 | L'ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE À L'EST : RETOUR SUR LES INTERVENTIONS PRIORITAIRES
- 12 | LES TÉMOIGNAGES ET LES HISTOIRES DE LA STABILISATION

ÉDITORIAL



Présenté à l'Assemblée Législative de Transition, le 11 avril 2023, le Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (2023-2025) confirme les réformes, investissements et moyens à mettre en œuvre prioritairement pendant la phase de transition. La libération des zones occupées par les groupes armés ainsi que la création des conditions sécuritaires nécessaires au retour de l'État et des populations dans ces zones en est le principal objectif. La priorité est donnée, en l'occurrence, à la réinstallation des services de sécurité, des sièges de circonscriptions administratives et des collectivités territoriales, des hauts-commissariats, préfectures et mairies, dans les localités libérées.

Cette réponse très attendue, suscite un immense espoir dans les régions où près de 2 millions de personnes ont dû fuir leurs zones d'origine pour se réfugier autour des capitales des régions, dans des localités plus sûres ou dans les pays voisins. Selon le CONASUR, les régions qui accueillent le plus de Personnes Déplacées Internes (PDI) restent le Sahel

(25 %), le Centre-Nord (24,5 %), le Nord (12,7 %) et l'Est (10,7 %). Ces populations déplacées sont pour la plupart des agriculteurs et des éleveurs, sédentaires ou nomades. Elles sont intrinsèquement liées à leur environnement et à leurs terres. Si certains s'adaptent facilement à leurs nouvelles conditions de vie, d'autres, par contre, guettent la moindre occasion de répit pour revenir sur leurs terres. Il y a un fort esprit de résilience qui couve en eux et l'espoir doit leur être donné en les accompagnant sur le terrain avec la création des conditions de retour volontaire à leurs lieux d'origine. Il s'agit notamment des points d'eaux, des infrastructures sociales de base (centres de santé, écoles, etc.), des postes de police, des tribunaux, des infrastructures productives ainsi que des emplois rapides et des activités génératrices de revenus.

Le mécanisme pour la stabilisation de la région du Liptako Gourma s'est ainsi investi de cette mission depuis septembre 2021. L'année 2022 a permis le lancement effectif des opérations de Stabilisation

dans les zones ciblées au Sahel et à l'Est. Conjointement avec les autorités régionales, les priorités ont été évaluées, les modalités opérationnelles les plus rapides ont été mises en avant, les services techniques, les opérateurs privés et les communautés bénéficiaires ont été mis à contribution.

Dans ce bulletin, nous reviendrons sur les résultats enregistrés dans les 4 piliers de la stabilisation présentés lors des travaux du Comité de Pilotage National qui s'est tenu le 20 avril 2023. Ce dernier a marqué son accord pour accélérer les interventions dans les communes pilotes et les doter d'un budget 11 millions USD, cette année. Quatre nouveaux Plans d'Actions Conjointes sont en cours de préparation dans les communes du Sahel et de l'Est.

Un grand boulevard s'ouvre que le Burkina emprunte sur la voie de la stabilisation et du développement.

3^E SESSION ORDINAIRE DU COMITÉ DE PILOTAGE NATIONAL DE LA STABILISATION



Vidéo

Présentation du Comité de Pilotage National de la Stabilisation

Il s'est tenu à Ouagadougou le 20 avril 2023, la 3^e session ordinaire du Comité de Pilotage National de la Facilité de Stabilisation pour la région du Liptako Gourma sous la présidence de Monsieur Aboubakar NACANABO, Ministre de l'économie, des finances et de la prospective (MEFP). Cette session a vu la participation du Colonel Boukaré ZOUNGRANA, Ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité et du Dr. Elsie LAURENCE-CHOUNOUNE, Représentante Résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Burkina Faso. Elle a connu également la présence de Son Excellence Madame Hawa AW, Secrétaire Exécutive de l'Autorité de développement intégré de la région du Liptako Gourma (ALG).

Vingt-six membres représentant les ministères sectoriels, les deux gouverneurs du Sahel et du Nord ainsi que le Secrétaire Général Régional de l'Est ont activement pris part aux travaux de cette réunion. Pour une session hautement attendue, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) soutenant le mécanisme de Stabilisation ont également été au rendez-vous avec la participation effective de l'Allemagne, de l'Union Européenne, du Royaume des Pays Bas et du Royaume du Danemark.

Le Comité a passé en revue l'état de mise en œuvre du mécanisme de Stabilisation au Burkina, les défis notamment liés à l'environnement sécuritaire.

La stabilisation on en parle...



TENDANCES DE LA STABILISATION EN CHIFFRES

1 200

Emplois temporaires assurés
dans le cadre des travaux à Haute Intensité
de Main d'Oeuvre (HIMO)
et de l'aménagement de **4 jardins nutritifs**
de 1 ha, **9 sites maraîchers de 11 ha**.
Le but est de favoriser la mise en place d'AGR
et d'améliorer les revenus des populations

260

Lampadaires installés
dans **42 lieux publics**
au profit de **11 800 personnes**
2 Systèmes Solaires
au profits des maternités
de Seytenga et Goulgountou

1 592

Équipements acquis au profit des FSI
(véhicules, motos, équipements de
protections, boucliers balistiques,
équipement de vision et de surveillance,
téléphones, radios,
trousses de premiers secours)

9

Forages réhabilités
au profit de **2 250 personnes**
y compris les PDI
30 Postes d'eau Autonomes,
de **PMH** et de **systèmes**
d'**approvisionnement en eau potable**
sont en cours de réalisation

9

Blocs de latrines construites
dont **2 à l'école de Seytenga**
37 Blocs de latrines
et **100 latrines familiales (en cours)**

10

CSPS de Bogandé
disposent d'intrants nutritionnels
au profit de **9464 enfants** de 6 à 23 mois,
3361 femmes allaitantes
et **1968 femmes enceintes**

22

Officiers de la Police nationale
et de la **gendarmerie**
formés en matière de DH
50 leaders coutumiers
sont formés en DH et en équité genre

153

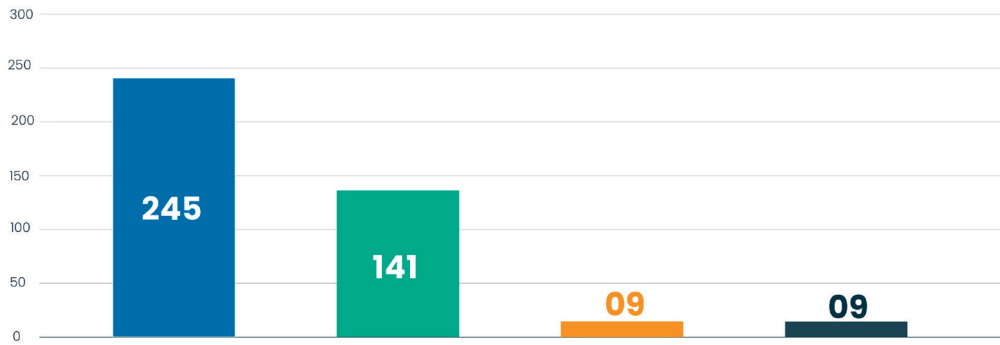
Membres des APE et AME
formés sur les normes de fonctionnement,
de planification participative
ainsi que de mobilisation et d'administration
des ressources

203

Membres des COGES, dont 73 femmes
formés à la gestion des infrastructures,
des installations administratives
et sanitaires et des points d'eau
(Seytenga et Falagountou)



NOMBRE D'INFRASTRUCTURES PAR COMMUNES



NOMBRE D'INFRASTRUCTURES

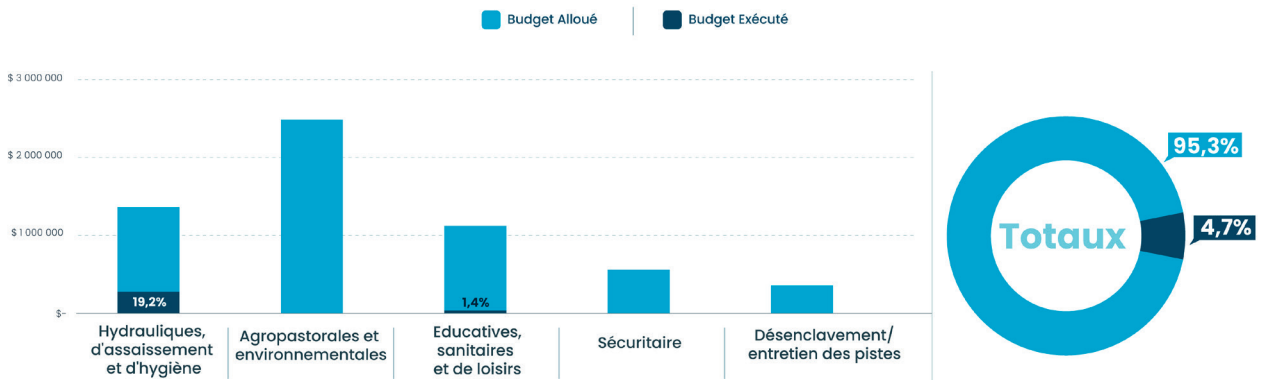
■ Falagountou	245
■ Seytenga	141
■ Bogandé	09
■ Gayéri	09

Le Comité de Pilotage a examiné et validé l'extension du programme de Stabilisation dans les régions du Sahel, de l'Est et du Nord. Les localités dans les communes de Arbinda, Baní, Bogandé et Gayéri ont été confirmées. Cette étape correspond au développement des Plans d'Actions Conjoints (PACs) dans ces communes et l'identification d'interventions prioritaires au Nord. « Nous nous retrouvons aujourd'hui à un moment où la dynamique de stabilisation mérite d'être davantage ACCÉLÉRÉE et ÉLARGIE dans les 3 régions du pays. La consolidation

de la SÉCURITÉ dans les zones de STABILISATION notamment sur les bandes frontalières n'est plus une option. La COOPÉRATION RÉGIONALE avec les pays voisins du Mali et du Niger est un levier puissant pour connecter ces dynamiques de stabilisation » a rappelé le Dr. Elsie LAURENCE-CHOUNOUNE Représentante Résidente du PNUD.

Le Comité de Pilotage a validé un Plan de Travail à hauteur de 11 millions de dollars pour l'année 2023. Ces ressources viendront appuyer les quatre piliers du mé-

canisme de Stabilisation à savoir : (i) l'établissement des bases pour faciliter une présence de l'autorité de l'État ; (ii) la mise à disposition d'infrastructures essentielles de services sociaux de base au profit des communautés; (iii) la stabilisation des moyens de subsistance des populations cibles et relances des économies locales et (iv) l'atténuation des risques de conflits. Le mécanisme de Stabilisation est financé par l'Allemagne, l'Union Européenne, les Pays Bas, le Danemark, le Japon, la République Tchèque et le PNUD.

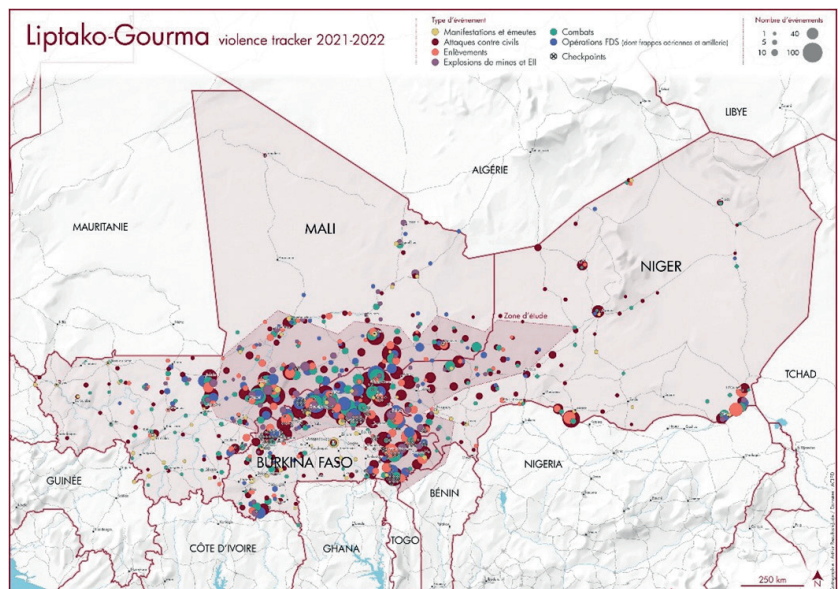
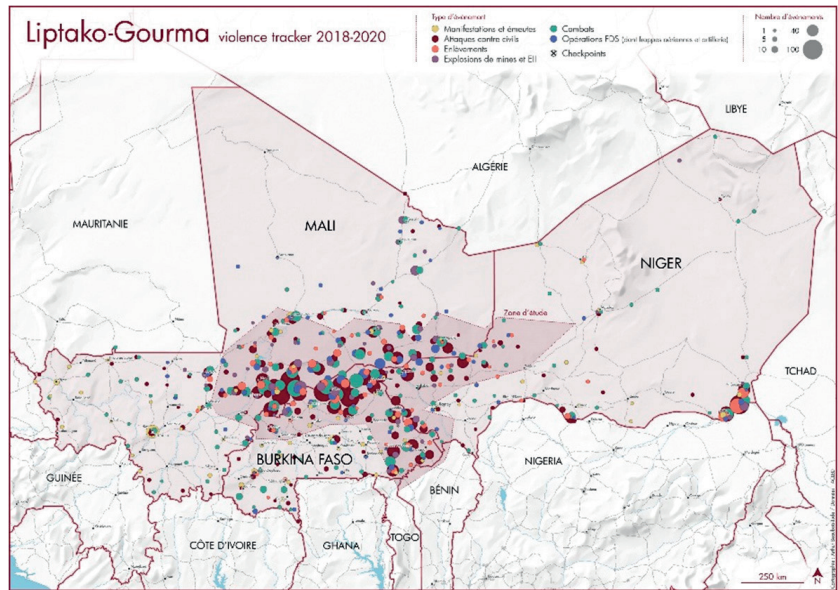
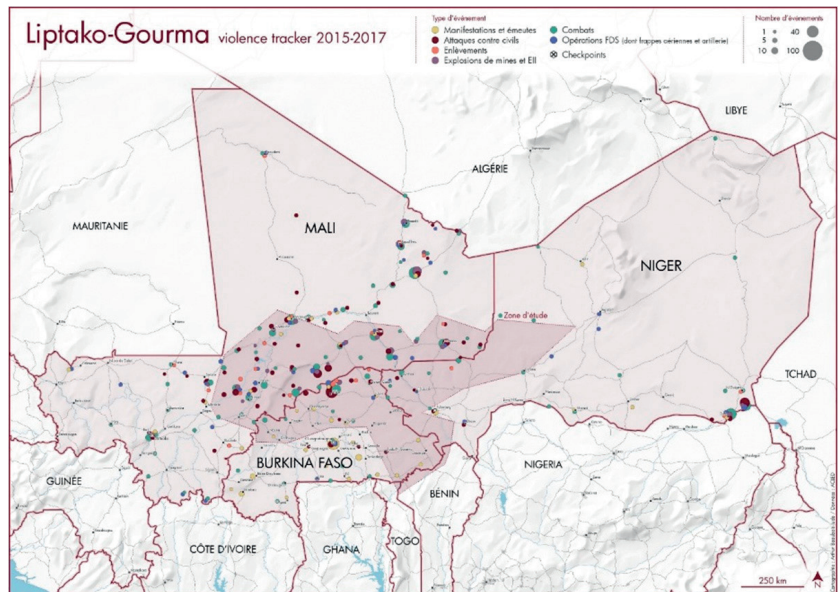


NIVEAU DE RÉALISATION BUDGETAIRE DES INFRASTRUCTURES

LES DYNAMIQUES DE CONFLITS DANS LES RÉGIONS DU FASO : POINT D'ENTRÉE POUR LA STABILISATION

Longtemps épargné des mouvements de Groupes Armés Non Identifiés (GANI) qui sévissaient déjà au Mali et Niger voisins, le Burkina Faso se sentait à l'abri et pas concerné par les revendications de ces groupes. De 2015 à 2017, l'incursion des GANIs n'avait concerné que le Mali et le Niger. Les premières incursions réelles sur le sol burkinabè n'ont été observées qu'en 2018 par la région du sahel puis se sont propagées par la région du Nord et de l'Est en 2018 et se sont métastasées depuis 2020.

Cartes de progression de l'invasion dans le Liptako Gourma et au Burkina Faso.



L'analyse des dynamiques de conflits engagée par le mécanisme régional de stabilisation et l'ALG a mis en avant les facteurs qui ont réorienté ces revendications qui trouvaient un point d'ancrage au Burkina Faso. L'analyse souligne plusieurs facteurs endogènes alimentant cette flamme qui a très vite trouvé des adeptes aux seins des fils et filles burkinabè. Le conflit s'est mué en actes contre les intérêts de l'État, résultant d'une situation de délaissement, de problème d'accès aux ressources pour faire face aux besoins primaires des populations, d'antagonismes intercommunautaires et interprofessionnels tels que les conflits agriculteurs éleveurs, ainsi que les frustrations locales face à une répartition plus ou moins illégale des ressources publiques.

Dans certaines localités la présence de l'État n'était plus une réalité si bien que de nombreuses

personnes se disaient laissées pour compte. Cette situation a créé une difficulté grandissante d'accès à l'eau potable, d'accès aux services sociaux de base, aux infrastructures scolaires et de santé, à une justice et au droit fondamental d'existence par l'obtention de documents d'états civils comme les extraits ou jugements supplétifs de naissance et à une identification correcte et normale par des cartes nationales d'identités. Ces populations n'ont pas non plus bénéficié d'appui pour leur relèvement pendant de longues périodes à travers un soutien aux activités économiques. Ce sentiment d'exclusion a notamment donné lieu à l'émergence de discours insurrectionnels ayant permis la naissance et l'installation des groupes armés dans les régions du Nord, du Sahel et de l'Est. Ce sentiment d'injustice et de laissé pour compte a été exploité pour alimenter un discours de justice sociale et la valorisation

de certains groupes ethniques et religieux aux dépens des ordres traditionnels. Les points d'entrée formulés pour favoriser l'emprise religieuse des GANIs et le retour de la cohésion sociale. Ce qui n'a pas manqué d'attirer les populations et de les convaincre en leur faveur parce qu'ils se proposaient de combler un vide que l'État avait laissé.

Au Sahel Burkinabè, plusieurs GANIs ont exploité la situation de précarité que connaît la jeunesse de cette région. L'analphabétisme, le manque de ressources vitales comme l'eau pour les Hommes et le bétail, le manque d'infrastructures routières, d'infrastructures scolaires et sanitaires ont été entre autres les leviers à la montée d'un discours religieux extrémiste. Leurs actions consistent en des menaces et exactions à l'endroit des populations civiles, en des attaques répétées des postes de FDS et VDP, les destructions

Cartographie:
Evolutions du conflit par types d'incidents: 2015-2017/2018-2022/2020-2022

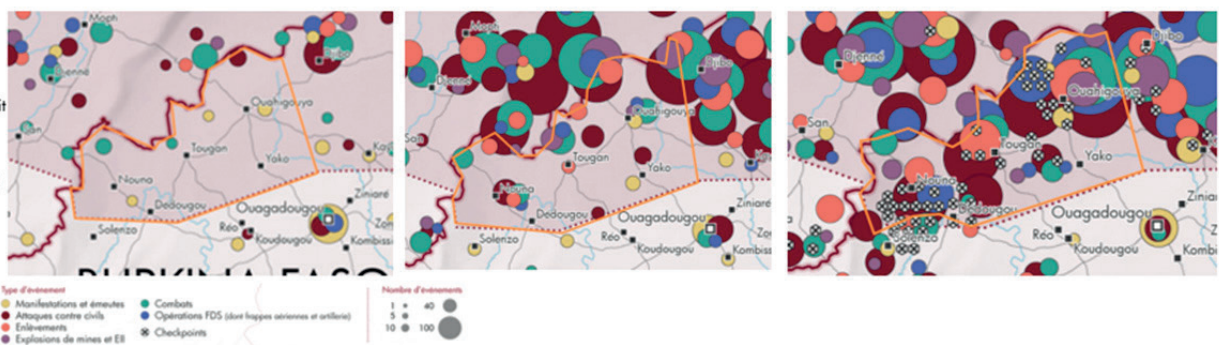


Figure X : Évolution de l'activité sécuritaire 2020-2022 dans la région Nord

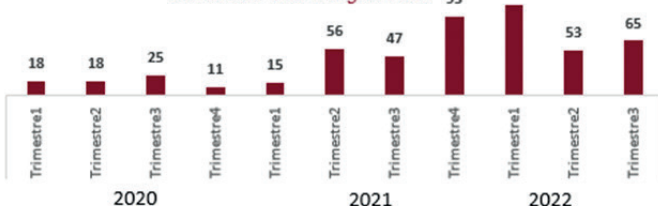


Figure X : Répartition des incidents ciblant les civils par auteurs 2020-2022



et détériorations d'infrastructures publiques, en somme, ils s'en prennent aux symboles de l'État dans les différentes localités où ils sont présents.

Le Nord Burkinabè a fait état d'une forte concentration de l'activité de conflit autour de Loroum et Titao. Après des incursions le long de la RN2, la stratégie des GANIs de contrôle des axes a généré des situations de blocus de localités. La destruction systématique d'infrastructures étatiques et économiques (mine de Karma) a participé à l'instabilité de la zone avec un ciblage des VDPs. Au niveau social la concurrence entre éleveurs nomades et agriculteurs sédentaires pour l'accès aux terres a favorisé une instabilité dans la région. La situation sécuritaire a été aggravée par l'émergence de groupes armés non djihadistes dont le groupe de soutien pour la défense des intérêts pour la protection des biens et personnes de leurs communautés.

L'Est Burkinabè de par sa géographie, présente un intérêt stratégique pour l'extension des GANIs vers le sud et les pays côtiers que sont le Togo, le Bénin voire le Nigéria et un intérêt économique avec la présence de parcs forestiers (parcs W, Arlit, Penjari) propices à des trafics et contrebandes divers. En effet, le JNIM a consolidé son emprise sur la région au travers du contrôle des populations et des transports, la mise en place d'un réseau de checkpoints dans

le triangle Gourma, Kompienga et Tapoa marquée par le verrouillage des espaces de transit commercial et de contrebande entre la région et les États frontaliers. En outre, les conflits pour le foncier et la chefferie, les exactions des FDS/VDP attisent les tensions communautaires et affaiblissent la présence de l'État tout en détériorant le climat social.

L'analyse avance un ensemble de recommandations de nature à stabiliser ces régions, dont :

- Établissement de cellules de contact civilo-militaires incluant les autorités traditionnelles, les OSC, les FDS et les VDP.
- Clarification du statut, mandat, et du mode de redevabilité judiciaire de l'action des VDP.
- Anticipation de modules de « sortie » de VDP démobilisés vers des activités civiles, afin d'atténuer le risque de « milicianisation » des esprits.
- Encouragement de la représentativité et la consultation des populations pastorales par la désignation de représentants délégués sédentaires.
- Étude et soutien à la revalorisation des pratiques de négociations intercommunautaires traditionnelles entre chefferies peules et mossis.

« L'administration doit travailler à obtenir la confiance [des populations], à bannir la corruption et sensibiliser sur les procédures administratives. »

LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE (TGI) DE DORI : UN ENJEU DE STABILISATION !

Le retour de l'autorité étatique passe par une amélioration de la confiance entre les populations et les Forces de l'ordre ainsi que l'amélioration de l'accès à la justice pour plus de respect des droits humains. C'est pourquoi, le Tribunal de Grande Instance (TGI) de Dori qui avait suspendu ses activités sur place a été au centre d'une action d'envergure pour la restauration de l'autorité de l'État dans la région du Sahel.

La dégradation de la situation sécuritaire dans la ville de Dori a obligé le TGI à suspendre ses activités depuis le 24 janvier 2022. Dans une dynamique d'assurer le service minimum aux justiciables, un local de trois (03) bureaux avec un hall, à Ouagadougou, a été mobilisé au profit des acteurs du TGI de Dori à partir du 21 mars 2022. Le mécanisme de stabilisation a engagé un état des lieux pour mieux analyser les contraintes et les priorités pour favoriser l'accès des communautés à la justice.

L'état des lieux a souligné que les conséquences de la fermeture et la délocalisation du TGI de Dori sont importantes sur l'administration publique, les populations et la sécurité dans toute la région du sahel. En effet, la compétence territoriale du TGI de Dori s'étend sur trois (03) provinces de la région du Sahel à savoir : le Séno, l'Oudalan et le Yagha. Au niveau administratif, les services techniques déconcentrés de la région qui ont une partie de leurs missions en lien avec le TGI de Dori ont été perturbés.

Point sur les activités du Tribunal de Grande Instance de Dori couvrant la période du 16 et 17 mars 2023

- ◆ Offres de service public de justice sur place à Dori aux populations
- ◆ Échanges directs avec les Officiers de Police Judiciaire et vice versa pour un traitement diligent de certains dossiers
- ◆ Évacuation de certains dossiers pendants au TGI à travers notamment la cérémonie de prestations de serments et les jugements. (37 agents du corps des Eaux et Forêts, de 13 agents du corps de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (GSP) et le Chef de service du foncier rural de la commune de Bani)
- ◆ Production par le tribunal à Dori des documents administratifs relevant de sa compétence
- ◆ Bénéfice des orientations des acteurs du TGI de Dori à travers des échanges directs sur des dossiers les concernant
- ◆ La signature par le Procureur du Faso de billets de sortie pour des Détenus en fin de peine d'emprisonnement ferme
- ◆ La délivrance par le Procureur du Faso des permis de communiquer aux parents de Détenus de la MACD
- ◆ L'engagement de poursuites pénales à travers deux (02) saisines, par le Procureur du Faso. D'abord, il a saisi le juge d'instruction de trois (03) dossiers impliquant cinq (05) personnes pour des faits d'association de malfaiteurs, actes de grand banditisme, viols et meurtres
- ◆ Ensuite, il a saisi la chambre correctionnelle du TGI de Dori de trois (03) dossiers correctionnels suivant la procédure de flagrant délit contre sept (07) personnes pour vol, vols avec effraction et usurpation de titre



- Les services de la Police et de la Gendarmerie Nationale : Du fait de l'absence du TGI de Dori qui doit donner suite à certains dossiers de garde à vue, les délais de garde à vue ont été prolongés parfois à plusieurs mois et ce en violation des instruments nationaux et internationaux réglementant en la matière.
- Les établissements pénitentiaires et les dossiers de jugements : En 2022, aucun détenu de la Maison d'Arrêt et de Correction de Dori (MACD), n'a pu bénéficier de la grâce présidentielle. Certains détenus soutiennent avoir constitué leurs dossiers avec toutes les pièces requises mais un blocage se serait opéré au niveau du TGI de Dori du fait de sa délocalisation à Ouagadougou. Par ailleurs, certains dossiers de jugement n'ont pas connu une suite favorable sans compter les dossiers en attente de jugement qui sont restés en l'état.
- Les services des Eaux et Forêts : L'absence du TGI a rendu impossible la prestation de serment préalable des agents et obligatoire avant leur déploiement sur le terrain.

- Les populations et la délivrance d'actes d'utilisation quotidienne (jugements supplétifs de naissance, cartes nationales d'identité, certificats de nationalité, casiers judiciaires, etc.) : La situation actuelle a privé le droit à certains citoyens de la région de postuler aux différents examens et concours car ces pièces suscitées font partie intégrante des dossiers de candidature.

Ces nombreuses conséquences de la fermeture du TGI de Dori, alimentent le sentiment de délaissement des populations allant jusqu'à la remise en question de la présence de l'État dans la région. Des Organisations de la Société Civile (OSC) actives dans la région ne cessent de soutenir que la souveraineté de l'État dans la région est mise à rude épreuve.

Un atelier de concertation et d'échange autour de la situation actuelle du TGI s'est tenue, le 18 mars 2023 à Dori, La rencontre a réuni des acteurs du TGI de Dori, des représentants de la société civile, des autorités militaires et paramilitaires, des autorités administratives et religieuses de la région du sahel. Les échanges ont abouti à des recommandations pratiques pour une continuité de l'offre de service du TGI de Dori en attendant le retour effectif et permanent du personnel de ladite juridiction à Dori.

Points d'entrée pour la stabilisation

- La construction/réhabilitation/équipement des infrastructures du TGI.
- La mise en place d'un système de contrôle renforcé dans le périmètre du TGI.
- L'aménagement des procédures d'accès au juge pour les décisions de grâce avec la possibilité de saisie en ligne et d'entretiens vidéo par la mise en place d'un dispositif à Ouagadougou et à Dori.
- L'aménagement des procédures pour la saisie du juge, par un déplacement ponctuel de la juridiction délocalisée par voie aérienne pour des audiences gracieuses. Pour des affaires pénales, Assurer le transfert des Détenus vers le site de relocalisation pour l'accomplissement des actes de procédure.

L'ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE À L'EST : RETOUR SUR LES INTERVENTIONS PRIORITAIRES



11 mai, Journée de présentation des diagnostics de Stabilisation dans les communes de Bogandé et de Gayeri



L'Est est la 3^e région en termes d'accueil des PDI avec 214 889 personnes enregistrées, conformément au rapport du CONASUR en date du 28 février 2023. La demande des services sociaux de base a grimpé et est source de déstabilisation dans la région. En concertation étroite avec les autorités régionales, le mécanisme régional de stabilisation a priorisé le renforcement des services de la santé-nutrition et de l'éducation à Bogandé et Gayeri.

- Les capacités d'accueil de dix (10) Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) ont été augmentées avec la dotation de 25 tables d'accouchement, de 30 tables de consultation et de 50 lits et matelas d'hospitalisation. L'hygiène a été prise en compte avec la disponibilité de 100 bassins de lit et de 50 poubelles pour ces centres de santé. Une dotation en intrants nutritionnels été faite à dix (10) CSPS au profit de 9 464 enfants de 6 à 23 mois, 3 361 femmes allaitantes et 1 968 femmes enceintes.
- Les capacités d'accueil de 10 écoles ont été améliorées par la construction de 10 Espaces Temporaires d'Apprentissage (ETA), de 06 forages scolaires positifs, de 02 PEA, des 200 tables bancs, de 10 tableaux chevalets pour les ETA et de 600 fournitures scolaires. Un total de 10 kits d'hygiène (lave-mains, savon, bouilloire) a été aussi mis à disposition pour améliorer l'hygiène de leur cadre de vie.



Vidéo Stabilisation dans la région de l'Est

Cella BLERTA

Directrice de la Facilité Régionale pour la Stabilisation

LES TÉMOIGNAGES ET LES HISTOIRES DE LA STABILISATION

- ◆ La réhabilitation des infrastructures scolaires, l'amélioration de la situation sécuritaire et la réalisation des forages et des latrines ont fortement contribué à la réouverture des salles de classes, ce qui a favorisé le retour des enfants à l'école.

“

Témoignage de **LANKOANDE Pojanga, 32 Ans, Mère d'un enfant souffrant de malnutrition :**



« Notre séjour dans le CREN de Piela était, jusque-là, assez difficile parce qu'il manquait le minimum vital. Je veux parler de la nourriture. Nos familles sont assez distantes donc notre approvisionnement en vivre était difficile. Mais depuis que nous recevons les vivres, nous sommes vraiment soulagées. Ce qui nous a le plus marqué c'est la variation des mets servis. Le matin nous prenons de la bouillie avec du lait et du sucre, à midi nous mangeons les pâtes alimentaires et le soir nous avons le choix entre le riz sauce et le haricot. Nous disposons de l'huile et du poisson comme condiment à chaque repas. Ici nous ne manquons de rien ».

”

“

MAIGA Aicha, élève en classe de CM, l'école A de Seytenga



« J'aime l'école et même très bien car à l'école je retrouve mes camarades avec lesquelles nous passons de très bons moments ensemble. Notre école était fermée et les enseignants étaient tous partis à Dori. Ma famille et moi également avons rallier Dori à l'époque. Aujourd'hui nous sommes tous revenus à Seytenga et j'ai pu repartir à l'école retrouver mes camarades. J'ai peur surtout quand j'entends des coups de feu autour du village ou quand j'entends parler des terroristes »

”

“

BADO Fidel, Directeur de l'école A de Seytenga

Les élèves ont retrouvé le chemin de l'école en janvier 2023.

Et les cours ont repris !



« Aucun établissement scolaire n'a fonctionné au premier trimestre dans la commune. Le terrorisme a beaucoup impacté le secteur de l'éducation dans la commune. Seule l'école A est fonctionnelle avec des effectifs pléthoriques car en plus des élèves de Seytenga, elle accueille les élèves déplacés des autres villages. Le calme qui se vit actuellement est favorisé par le retour des FDS dans la commune, les acteurs étatiques (santé, éducation, services d'élevage) et la franche collaboration de la population avec les FDS. Mais le dysfonctionnement de la cantine scolaire entraîne des abandons pour les enfants issus des familles pauvres, le manque des fournitures pour les élèves, le non-paiement des frais de scolarité et la panique chez certains enseignants et élèves avec des attaques sporadiques dans la périphérie de la commune sont entre autres quelques difficultés que nous rencontrons »

”

“

Talata Salamata; Sage-femme à la maternité du centre médical de Seytenga
Le personnel soignant et les patients fréquentent à nouveau les centres de soins et de promotion sociale !



« Vraiment ça n'a pas été facile pour nous agent de santé d'exercer durant les temps forts des attaques terroristes. Parfois les HANI faisaient des incursions en pleine ville et menaient des enlèvements. On entendait des coups de feu en pleine ville et cela jouait réellement sur notre quiétude. Aujourd'hui, grâce au retour des FDS dans la localité, la situation sécuritaire c'est nettement amélioré.

Côté travail, grâce aux installations solaires dont la maternité a bénéficié dans le cadre de la Facilité de stabilisation, nous ne rencontrons plus de problèmes d'électricité à la maternité. Nous conservons mieux nos vaccins et certains médicaments. Dans le passé, nous n'avions le courant que durant trois heures dans la journée et la nuit, et nous nous retrouvons à travailler avec des torches et sous une chaleur indescriptible. Aujourd'hui cela est un vieux souvenir car nos appareils qui ne fonctionnent qu'à l'électricité sont bien fonctionnels et nous arrivons à les stériliser à n'importe quelle heure afin d'éviter tout risque de contamination.

Je n'oublie pas les lampadaires solaires que le PNUD a installé dans la grande cour. Cela nous prévient des dangers et également facilite la visite des malades la nuit. Avec l'insécurité nous avons été confrontés aux problèmes de personnel soignant qui refusait de venir à Seytenga. Ce qui impacte sur la charge de travail quand nous recevons un nombre important de malades. Le centre médical de Seytenga est le centre qui couvre plus de six villages environnants. Si une femme enceinte résidant dans un village situé à 10km de Seytenga vient de tomber malade en pleine nuit, la femme sera obligée d'attendre le lendemain 5H pour être reçue au centre médical. »

”

“

Témoignage de Ly Ali, 34 ans, cultivateur à Lamana



« D'année en année, mes récoltes s'amenuisaient. La culture se faisait dans des conditions difficiles et la récolte était à 100 % réservée à la nourriture au quotidien. La présence de ce BCER va définitivement me permettre d'envisager de très bonnes récoltes pour nourrir la famille et en vendre. Je m'étais focalisé sur la culture du mil, mais avec cette abondance d'eau, je vais diversifier mes activités »

”

“

Témoignages de Maiiga Abdoulaye Boubacar, bénéficiaire HIMO

Les travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) favorisant la construction de latrines publiques dans des écoles, des centres de santé, des maisons de la femme.



« Les travaux HIMO m'ont sorti du chômage. Aujourd'hui, je me lève tôt pour aller travailler. A la descente, j'ai la satisfaction de rentrer avec quelque chose afin de subvenir aux besoins immédiats de la famille. Avant, mes journées étaient consacrées à boire du thé et à me poser la même question encore et encore à savoir, comment trouver un travail continu. Je me dis que tous les jeunes dans la localité se posent la même question tous les matins. Ce travail bien que temporaire me permet d'envisager une amélioration de mes conditions de travail. Je prévois avec ma paie, de m'équiper en matériels indispensables à la pratique de la maçonnerie afin de maximiser mes possibilités d'obtenir régulièrement du travail. Il en va de mon avenir et du quotidien de ma famille »

”

“

Témoignage de Dicko Aissatou Amadou Veuve et mère de trois filles à Seytenga

A travers un processus inclusif et participatif incluant un comité villageois de validation, des ménages ont été choisis sur la base de leur caractère vulnérable et de l'absence de sanitaires dans leurs foyers respectifs pour bénéficier de l'aménagement de latrines familiales. Ainsi les HIMO ont permis de réaliser 50 latrines familiales à Seytenga et 10 à Falagountou.



« Depuis la disparition de mon mari il y a longtemps, nous avons une situation quotidienne de précarité. Le défaut de latrines dans la maison oblige ma grande fille et moi à nous rendre chez nos voisins pendant que mes deux petites filles font leurs besoins à l'air libre. Avec la construction de cette latrine, nos intimités sont sauvées. Désormais, nous pouvons également recevoir nos invités sans gêne ni honte ».

”

“

Témoignages de MAIGA Hamidou

Un programme de formation destiné à 300 jeunes et femmes dans divers domaines d'activités professionnelles.



« Je viens de la localité de Gomo dans la commune de Falagountou. Ma passion pour la menuiserie ne date pas d'aujourd'hui. Avant la formation je suivais un professionnel de la menuiserie comme un manoeuvre dans les travaux de menuiserie dans mon village. Donc avant la formation j'avais au moins quelques notions sur la construction. Après cette formation intense et pratique de 15 jours dans la spécialité menuiserie et avec la promesse de kits d'installations, je serai un professionnel dans ce domaine. Cette opportunité de perfectionnement me permet de m'installer à mon propre compte et d'encadrer d'autres jeunes désireux d'apprendre ce métier. En toute modestie. J'ai énormément appris et me sens capable et prêt pour répondre aux différentes commandes de ma communauté dans ce secteur. »

”

MÉCANISME POUR LA STABILISATION DE LA RÉGION DU LIPTAKO GOURMA

Fenêtre Nationale du Burkina Faso



Immeuble des Nations Unies
4, Avenue du Conseil Économique et Social, Koulouba, Ouagadougou
Tél. +226 56 17 72 09
Email : stabilization.bf@undp.org

Avec l'appui de :

